

DÉPARTEMENT DU RHONE

MAIRIE

DE

SAINT-NIZIER-D'AZERGUES

69870



E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Téléphone : 04.74.02.00.44

PV du conseil municipal du mercredi 6 novembre 2024

Commune de ST NIZIER D'AZERGUES

Présents : Alain DEQUEVAUVILLER, Maire, Christine VIGNE, Myriam VOLAY, Chantal JOMARD, Adjointes, Fabien AUGAY, Gilles DESCOMBES, Guillaume GAUTHIER, Bernard GROS, Roland PICCETTO, Christelle VERNE

Excusé : Grégory PEGUY

Secrétaire de séance : Chantal JOMARD

Alain DEQUEVAUVILLER, Maire, ouvre la séance à 20h30 et demande de rajouter une délibération concernant le poste d'adjoint technique et d'animation, ainsi que 2 délibérations modificatives à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal - séance du 02/10/2024

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Alain DEQUEVAUVILLER rappelle l'ordre du jour.

2. Adhésion au groupement de commande pour l'achat de l'électricité et des services associés SYDER:

Alain DEQUEVAUVILLER explique que le SYDER propose de négocier l'achat d'électricité au nom des communes et propose pour cela un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés.

Bernard GROS souligne que, si on ne prend pas cette option, on devra négocier directement auprès d'EDF.

Alain DEQUEVAUVILLER précise qu'actuellement, la commune bénéficie de tarifs préférentiels pour les communes de moins de 10 salariés mais nous n'avons pas de certitude que ces tarifs seront maintenus.

L'adhésion à ce groupement est acceptée à l'unanimité.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

3. Approbation du RPQS Déchets 2023 :

Alain DEQUEVAUVILLER rappelle que ce rapport a déjà été validé par la COR mais qu'il doit être validé par les conseils municipaux.

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation de ce rapport.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

4. Approbation du RPQS Assainissement 2023:

Alain DEQUEVAUVILLER rappelle que ce rapport a également été validé par la COR mais qu'il doit être validé par les conseils municipaux.

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation de ce rapport.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

5. DM n° 6 Intégration de la quote-part de SRDC:

Christine VIGNE explique que, suite à la dissolution de l'établissement public pour les autoroutes rhodaniennes de l'information et du syndicat Rhodanien de développement du câble en juin 2024, il restait un excédent qui a été réparti entre les différentes communes adhérentes. La somme qui revient à chaque commune s'élève à 32.92€.

Il convient de prendre une décision modificative afin de pouvoir intégrer cette quote-part de résultat.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

6. Convention de partenariat pour la gestion de La Poste Agence Communale (LPAC) éligible au fonds de Péréquation

Alain DEQUEVAUVILLER explique que la Poste nous sollicite pour le renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'agence postale communale.

Cette convention avec la Poste permet à la commune de toucher une indemnité versée par la Poste pour la rémunération d'un agent.

Il est proposé différentes durées, allant de 1 à 9 ans, 12 heures minimum devant être assurées par semaine.

Monsieur le Maire propose de partir sur la durée maximale, à savoir 9 ans.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

8. Création d'un poste d'adjoint technique et d'animation :

Myriam VOLAY explique que, en raison d'une légère réorganisation du service suite à la construction du restaurant scolaire, elle a constaté que les délibérations concernant le poste d'adjoint technique et d'animation (poste de la cantine actuellement occupé par Stéphanie GAYDON) et le poste d'adjoint technique (poste

occupé par Edith GOYARD) n'étaient plus adaptées. Une délibération aurait dû être prise lors des différentes augmentations de quotité de service.

Après consultation du centre de gestion pour conseil :

- pour le poste d'adjoint technique étant occupé par une personne en CDI, de consulter le comité technique avant de prendre une nouvelle délibération, cette démarche sera entreprise lors du 1^{er} trimestre 2025.
- pour le poste d'adjoint technique et d'animation étant un poste en CDD, il est possible de créer un nouveau poste correspondant à la quotité actuelle, cette délibération pourra être utilisée lors de la signature d'un nouveau contrat.

Myriam VOLAY propose donc de créer un poste correspondant à une quotité de travail de 12 heures hebdomadaires (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h45 à 13h45) pendant le temps scolaire, ce qui correspond à un calcul à 9h41 heures hebdomadaires, conformément au calcul de la DGFIP.

Cette création de poste est soumise au vote.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

7. Validation des travaux énergétique de l'APC

Alain DEQUEVAUVILLER propose de commencer les travaux du fait des subventions accordées par le Département, à hauteur de 28500€, afin de pouvoir dire au Département que les travaux ont été lancés.

Alain DEQUEVAUVILLER a fait réactualiser le devis de PAD' INDUSTRIE pour le changement des fenêtres par des menuiseries en aluminium (gamme de 52 ou 72 d'épaisseur).

En raison d'une demande d'étude thermique, il est obligatoire de choisir une épaisseur de 72 mm. Le devis s'élève à 22 479.60€ pour le changement de 12 fenêtres et de la porte d'entrée du bâtiment.

Cette proposition de lancer les travaux est adoptée à l'unanimité.

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

9. Virements de crédits en section d'investissement

Christine VIGNE explique que le budget primitif actuel se trouve en dépassement sur certains chapitres et notamment celui 023 Immobilisations en cours, et qu'il est nécessaire de procéder à quelques mouvements de crédits :

Dépenses d'investissement	Compte 2115 Terrains bâtis/ Diminution de crédits 130 000€
Dépenses d'investissement	Compte 2135 Installation générales /Diminution de crédits 70 000€
Dépenses d'investissement	Compte 2151 Réseaux de voirie /Diminution de crédits 45 000€
Dépenses d'investissement	Compte 231 Immobilisations en cours /Augmentation de crédits de 245 000€

Pour : 10	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

10. Virements de crédits e section de fonctionnement

Christine VIGNE explique que le budget primitif actuel se trouve en dépassement sur certains chapitres et notamment le 011 charges à caractère général, le 012 charges de personnel et frais assimilés, 66 charges financières, et qu'il est nécessaire de procéder à quelques mouvements de crédits :

Recettes d'investissement	Compte 021	Diminution de crédits 36 896€
Dépenses de fonctionnement	Compte 023	Diminution de crédits 36 896€
Dépenses d'investissement	Compte 1641	Diminution de crédits 36 896€
Dépenses de fonctionnement	Compte 611	Augmentation de crédits de 10 896€ 011 Charges à caractère général
Dépenses de fonctionnement	Compte 64131	Augmentation de crédits de 11 000€ 012 Charges de personnel et frais assimilés
Dépenses de fonctionnement	Compte 66111	Augmentation de crédits de 15 000€ 066 Charges financières

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Informations et questions diverses :

- Alain DEQUEVAUVILLER annonce différentes subventions qui viennent d'être attribuées à la commune :
 - 3820€ au titre de la taxe professionnelle 2024
 - 22 000€ versés par le Département pour l'équipement cuisine du restaurant scolaire
 - 15500€ au titre des amendes de police (somme qui sera utilisée pour l'aménagement de l'entrée du village avec les ralentisseurs)
 - Passage du Raid Bleu, 37^{ème} édition : pour les organisateurs, ce passage est un franc succès, il faut leur faire remonter les remarques éventuelles.
 - Alain DEQUEVAUVILLER fait part du devis reçu par l'entreprise Iroko Agencement pour la réalisation d'étagère au complexe scolaire pour le rangement des jeux de la garderie et de l'aménagement du bureau du secrétariat de mairie pour répondre aux recommandations formulées par le centre de gestion lors de la visite de contrôle et des conditions de travail dans les collectivités.
Le devis d'un montant de 2940€ est validé.
 - Alain DEQUEVAUVILLER fait part d'une demande de permis de construire déposée par la CUMA pour la construction de deux grands bâtiments de 500m², sur un terrain de la GAEC de l'espoir, afin de permettre le stockage du matériel de la CUMA et la production d'électricité.
 - Alain DEQUEVAUVILLER informe du changement des 4 pneus du véhicule communal
 - Quelques dates à retenir :
 - 30/11/2024 : 80 ans de la Fanfare
 - 13/12/2024, à 18h30 : pot de départ à la retraite de Sylvie Lacroix
 - 20/12/2024, à 18h30 : pot de fin d'année avec le personnel communal
 - 10/01/2025 : vœux de la municipalité
- A 22h30, Monsieur le Maire lève la séance, après avoir fixé la date du prochain conseil municipal au mercredi 4 décembre 2024, à 20h30.